la cgt HAUTE-VIENNE

Communiqué de presse

Manifestation du 24 octobre à Limoges : une intervention policière disproportionnée et préoccupante

L'Union départementale CGT de la Haute-Vienne souhaite réagir aux événements survenus lors de la manifestation du samedi 24 octobre dans les rues de Limoges.

Alors que le rassemblement prévu à Carrefour Tourny avait une nouvelle fois été empêché par un arrêté préfectoral, les manifestants ont rejoint le Champ-de-Juillet, seul lieu où le rassemblement était autorisé.

La mobilisation s'est ensuite poursuivie dans les rues de Limoges, dans une ambiance globalement pacifique et comparable à celle de nombreux cortèges syndicaux. Les militants CGT présents n'ont constaté ni dégradations significatives, ni violences organisées, ni attaques pouvant justifier le niveau d'intervention déployé.

Pourtant, les manifestants ont été repoussés à plusieurs reprises par des gaz lacrymogènes, notamment à proximité du Champ-de-Juillet, de la mairie et dans plusieurs rues du centre-ville.

La situation la plus préoccupante s'est produite place d'Aine. Des manifestants, mais également des familles et de simples passants, se sont retrouvés pris au piège dans un secteur bouclé de plusieurs côtés, tandis que les gaz lacrymogènes étaient utilisés dans différentes directions.

De nombreuses personnes ont alors cherché à quitter la zone par la rue Monte-à-Regret, dans un climat de peur et de grande confusion. Plusieurs manifestants ont dû retirer leurs masques et lever les mains afin de montrer leur volonté de quitter pacifiquement les lieux.

Les témoignages recueillis interrogent fortement la stratégie de maintien de l'ordre mise en œuvre ce jour-là. Au lieu de faciliter la dispersion et la sortie du cortège, les interventions successives ont donné à de nombreux participants le sentiment d'être progressivement repoussés vers l'hypercentre et enfermés dans des espaces restreints.

L'UD CGT 87 demande que toute la lumière soit faite sur les consignes données et sur les conditions d'utilisation des gaz lacrymogènes. La liberté de manifester est un droit démocratique fondamental. Elle ne peut être remise en cause par des restrictions répétées ou par des interventions disproportionnées.

La présence signalée de groupes d'extrême droite identifiable par des brassards blancs doit également faire l'objet d'une vigilance particulière et d'éclaircissements. Dans ce contexte, l'UD CGT 87 s'interroge sur le message publié en amont de la manifestation par le club JA Isle Rugby. À l'initiative d'un commerce partenaire, ce message annonçait que les seniors du club « se mobiliseront » aux côtés des commerçants « face aux manifestations prévues » à Limoges, afin de « préserver leurs commerces face aux risques de dégradations ». Présenter ainsi les manifestants comme une menace, c'est entretenir la défiance envers celles et ceux qui exercent un droit fondamental. Un club sportif, qui revendique la solidarité et le respect, n'a pas vocation à participer à une telle démarche, et encore moins à ce qu'elle puisse se confondre avec l'action de groupes d'extrême droite. L'UD CGT 87 demande aux dirigeants du club et aux commerçants concernés de préciser la nature de cette mobilisation, qui en était à l'origine, et de lever toute ambiguïté sur l'absence de lien avec ces groupes.

Les événements du 24 octobre confirment enfin la nécessité d'une présence militante organisée lors des mobilisations. Dans les moments de tension, les militants syndicaux contribuent à apporter du calme, des repères et de la solidarité. Ils permettent également de témoigner de la réalité des événements et de défendre les libertés publiques.

L'Union départementale CGT de la Haute-Vienne continuera de défendre le droit de manifester et de porter les revendications du monde du travail.

Face à la vie chère, à la stagnation des salaires et des pensions, aux suppressions d'emplois, à la dégradation des services publics et aux attaques contre notre système de protection sociale, la colère est légitime.

Cette colère doit maintenant se transformer en un rapport de force collectif, organisé et déterminé.

C'est pourquoi l'UD CGT 87 appelle l'ensemble des salariés, des privés d'emploi, des retraités, des jeunes et des étudiants de la Haute-Vienne à faire grève et à se mobiliser massivement le jeudi 5 novembre, lors de la journée interprofessionnelle de grève et de manifestations.

Elle fait sienne l'appel de Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, à généraliser la grève. Pour nos salaires, nos pensions, nos emplois, nos services publics et notre protection sociale, comme pour le droit de manifester librement et en sécurité : toutes et tous en grève et dans la rue le 5 novembre !

Le 5 novembre, toutes et tous mobilisé-es !

« Notre arme, c'est la mobilisation collective.

Notre force, c'est la lutte sociale. »